

ASSASSIN™ Adjuvant

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Mélange de surfactants et d'hydrocarbures pétroliers à appliquer avec divers herbicides

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPES ACTIFS: Mélange de surfactants (tensio-actifs) 50%
Solvant (hydrocarbures pétroliers) 50%

NO D'HOMOLOGATION: 33444 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION GARDER
HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



POISON

IRRITANT POUR LA PEAU

CONTENU NET: 4 L à 1 000 L

**Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident
Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC
1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887**

NewAgco Inc.
320-22nd Street East
Saskatoon, SK S7K 0H1
1-844-269-3276

Distributed by:
AgraCity Crop & Nutrition Ltd
320-22nd Street East
Saskatoon, SK S7K 0H1
1-844-269-3276

ASSASSIN™ est une marque déposée de AgraCity Crop & Nutrition Ltd..

MODE D'EMPLOI

Adjuvant est un mélange de surfactants et d'hydrocarbures pétroliers à pulvériser avec diverses pulvérisations herbicides. Consulter l'étiquette de l'herbicide pour le mode d'emploi détaillé et restrictions.

ASSASSIN Adjuvant peut être utilisé avec les herbicides suivants:

Herbicide MPower Ninja
Herbicide MPower Samurai
Herbicide Odyssey WDG
Herbicide Solo WDG
Herbicide Poast Ultra

| Produit | Mélange en réservoir | Culture(s) | Quantité ASSASSIN Adjuvant | Volume d'eau (L/ha) | Mauvaises herbes supprimées |
|-----------------------|---|--|----------------------------|---------------------|--|
| Herbicide Odyssey WDG | ND | Pois de grande culture, fenugrec (usages dans les semences seulement), Lentilles Clearfield , soya (Ouest du Canada seulement), semis et l'établissement de luzerne cultivée pour la semence, lotier corniculé (pour la production de semences) | 0,5 % | 50 à 100 | Mauvaises herbes à feuilles larges et graminées nuisibles énumérées sur l'étiquette |
| | Herbicide Equinox EC | Pois de grande culture, Lentilles Clearfield | 0,5% | 50 à 100 | Mauvaises herbes à feuilles larges et graminées nuisibles énumérées sur l'étiquette, chiendent, sétaire verte, blé spontané Clearfield , orge spontané, blé de printemps spontané, folle avoine |
| MPower Ninja | ND | Maïs de grande culture | 0.5% | 50 à 100 | Mauvaises herbes à feuilles larges et graminées nuisibles énumérées sur l'étiquette |
| Produit | Mélange en réservoir | Culture(s) | Quantité ASSASSIN Adjuvant | Volume d'eau (L/ha) | Mauvaises herbes supprimées |
| Herbicide Poast Ultra | ND | Plusieurs cultures tel que retrouvé sur l'étiquette | 0,25 à 2,0 L/ha | 25 à 200 | Graminées nuisibles énumérées sur l'étiquette |
| | Buctril M | Lin (incluant les variétés à faible teneur en acide linoléique) | 0,5 à 2,0 L/ha | 50 à 200 | Mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette plus des mauvaises herbes supplémentaires tel qu'indiqué |
| | Herbicide IPCO Logic M | | | | |
| | Herbicide Clobber Lontrel 360 | | | | |
| | Herbicide MPower Clobber Lontrel 360 + MCPA Ester | | | | |
| | MCPA Ester | | | | |
| | Herbicide Muster + Herbicide MPower | Canola (colza) | 0,5 à 2,0 L/ha | 50 à 200 | Mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette plus des |

| | | | | |
|---|--|----------|----------|---|
| Clobber Lontrel 360 | | | | mauvaises herbes supplémentaires tel qu'indiqué |
| Herbicide MPower Clobber Lontrel 360 | | | | |
| Herbicide Muster | | | | |
| Herbicide MPower Kamikaze Imazethapyr Pursuit 240 | Pois secs | 1,0 L/ha | 50 à 100 | Mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette plus des mauvaises herbes supplémentaires tel qu'indiqué |
| Herbicide MPower Vigor Herbicide Liberty 150 SN | Canola tolérant au glufosinate (p. ex. variétés avec le symbole LibertyLink) | 1,0 L/ha | 50 à 100 | Mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette plus des mauvaises herbes supplémentaires tel qu'indiqué |

MÉLANGE

1. Nettoyer à fond le pulvérisateur avant usage. **Pour connaître les conseils appropriés de nettoyage il faut se référer à l'étiquette du produit qui à été pulvérisé précédemment.**
2. Remplir à moitié d'eau propre le réservoir du pulvérisateur. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité requise d'herbicide(s) et ASSASSIN Adjuvant et continuer le remplissage.
4. Après le remplissage, maintenir l'agitation.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Suivre les étapes suivantes et consulter chaque étiquette d'herbicide utilisé:

1. Immédiatement après l'emploi, nettoyer soigneusement le pulvérisateur en remplissant complètement le réservoir avec de l'eau propre tout en ajoutant 1 L d'ammoniaque (contenant 3% d'ammoniaque) pour chaque 100 L d'eau. Agiter afin de mélanger l'ammoniaque et l'eau. Réduire la quantité d'ammoniaque ajoutée proportionnellement au degré de concentration de l'ammoniaque qui est utilisé. Laisser s'échapper la solution par la rampe du pulvérisateur et les buses et ajouter alors assez d'eau pour remplir à nouveau complètement le réservoir. Agiter la solution pendant au moins 15 minutes et vider le réservoir en faisant passer la solution par la rampe et les buses, jusqu'à ce que le réservoir soit vide.
2. Enlever les buses et les filtres et nettoyer séparément dans un réservoir contenant de l'eau et un agent nettoyant.
3. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié avec de l'eau propre.

4. Agiter pour rincer en profondeur le réservoir et vider l'eau en la faisant passer par la rampe.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Ne pas avaler. Ce produit est nocif lorsque avalé ou absorbé par la peau.
3. Irritant pour la peau. Éviter l'inhalation des vapeurs ou de la bruine de pulvérisation de même que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Se laver à fond après la manipulation, avant de manger, de boire ou de fumer.
5. Porter des vêtements protecteurs, tels que lunettes de protection ou écran facial, gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc.
6. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de réutiliser.
7. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage.
8. Ce produit contient un distillat de pétrole aromatique qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé et empêcher l'eau d'y pénétrer.
2. Ne pas expédier ou entreposer près des aliments pour les humains ou les animaux, des semences et des engrais.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comportant pas de drain au plancher.
4. Les herbicides doivent être expédiés et entreposés à l'écart des autres produits antiparasitaires pour éviter la contamination croisée.
5. Ce produit doit être entreposé à une température supérieure à 5°C (40°F).

ÉLIMINATION

Contenant recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables-remplissables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ASSASSIN Adjuvant est une marque déposée de AgraCity Crop & Nutrition Ltd.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce ou marques déposées de leurs fabricants respectifs.

Proposed French Container Label

ASSASSIN™ Adjuvant

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Mélange de surfactants et d'hydrocarbures pétroliers à appliquer avec divers herbicides

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPES ACTIFS: Mélange de surfactants (tensio-actifs) 50%
Solvant (hydrocarbures pétroliers) 50%

NO D'HOMOLOGATION: 33444 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION GARDER
HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



POISON

IRRITANT POUR LA PEAU

CONTENU NET: 4 L à 1 000 L

**Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident
Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC
1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887**

NewAgco Inc.
320-22nd Street East
Saskatoon, SK S7K 0H1
1-844-269-3276

Distributed by:
AgraCity Crop & Nutrition Ltd
320-22nd Street East
Saskatoon, SK S7K 0H1
1-844-269-3276

ASSASSIN™ est une marque déposée de AgraCity Crop & Nutrition Ltd.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Ne pas avaler. Ce produit est nocif lorsque avalé ou absorbé par la peau.
3. Irritant pour la peau. Éviter l'inhalation des vapeurs ou de la bruite de pulvérisation de même que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Se laver à fond après la manipulation, avant de manger, de boire ou de fumer.
5. Porter des vêtements protecteurs, tels que lunettes de protection ou écran facial, gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc.
6. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de réutiliser.
7. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage.
8. Ce produit contient un distillat de pétrole aromatique qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé et empêcher l'eau d'y pénétrer.
2. Ne pas expédier ou entreposer près des aliments pour les humains ou les animaux, des semences et des engrais.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comportant pas de drain au plancher.
4. Les herbicides doivent être expédiés et entreposés à l'écart des autres produits antiparasitaires pour éviter la contamination croisée.
5. Ce produit doit être entreposé à une température supérieure à 5°C (40°F).

ÉLIMINATION

Contenant recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables-remplissables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*